



communiqué

Date **Le 15 février 1994**

N° 25

Pour publication

M. MacLAREN LANCE LE 12^e CONCOURS ANNUEL DES PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a lancé aujourd'hui le concours des prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1994.

Chaque année, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international décerne ces prix à un certain nombre d'entreprises canadiennes qui exportent leurs biens et services avec succès vers les marchés étrangers.

«Parce qu'il est au nombre des pays qui dépendent le plus du commerce, le Canada veut encourager un nombre croissant d'entreprises à exporter avec succès et, de ce fait, contribuer à la création d'emplois et à notre niveau de vie élevé», a affirmé M. MacLaren.

Les exportations canadiennes (selon la balance des paiements) pour les 11 premiers mois de 1993 ont atteint le niveau record de 165 milliards de dollars, soit une augmentation de près de 16 p. 100 par rapport à la même période en 1992. La hausse des exportations vers les États-Unis - le marché le plus important pour le Canada - a été encore plus considérable, se chiffrant à près de 132,5 milliards de dollars, soit une augmentation de près de 23 milliards de dollars ou 20,6 p. 100 pour les 11 premiers mois de 1992.

«Cette augmentation record démontre que les exportateurs canadiens sont à même de concurrencer les plus forts, d'ajouter le ministre. Maintenant que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) nous ouvre de nouveaux marchés au sud et que la libéralisation des marchés mondiaux est sur le point de se réaliser à la suite de la signature historique de l'Uruguay Round, je suis sûr que nos exportateurs sont prêts à atteindre de nouveaux sommets.»

Pour être admissibles aux prix d'excellence à l'exportation canadienne, les entreprises doivent être établies au Canada et exporter depuis au moins trois ans. Les lauréats sont choisis par un jury de sélection composé de gens d'affaires chevronnés et d'exportateurs prospères de tous les coins du Canada (voir liste ci-jointe).

En cette 12^e édition du concours, les prix seront remis par le ministre du Commerce international, le 4 octobre à Toronto, à l'occasion du 100^e anniversaire du Service des délégués commerciaux du Canada et du 50^e anniversaire de la Société pour l'expansion des exportations, au congrès annuel de l'Association des exportateurs canadiens.

La date limite pour la réception des inscriptions au Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne est le 15 mai 1994. Pour recevoir un formulaire d'inscription ou pour obtenir des précisions, communiquez avec le service InfoEx du ministère. Téléphone : (sans frais) 1-800-267-8376 (à Ottawa : 944-4000); télécopieur : (613) 996-9709.

Document d'information en annexe.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Document d'information

Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne, décerné par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, est considéré dans le milieu des affaires comme un symbole de succès dans le domaine du commerce international, où la concurrence se fait de plus en plus vive.

Toute entreprise, ou division d'entreprise, établie au Canada et exportant des biens ou des services depuis au moins trois ans peut s'inscrire. Les maisons de commerce, les institutions financières ainsi que les entreprises de transport, de recherche commerciale, d'emballage et de promotion sont aussi admissibles.

Le jury de sélection, composé de gens d'affaires canadiens chevronnés de partout au Canada, examinent les candidatures en fonction des critères suivants :

- introduction de nouveaux produits et services sur les marchés mondiaux;
- hausse sensible des ventes à l'exportation;
- maintien du marché face à une vive concurrence;
- niveau élevé de contenu canadien;
- rapport élevé des ventes à l'exportation par rapport au chiffre d'affaires global.

Membre du jury de sélection — Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1994

M^{me} Gail Bocknek - vice-présidente, Bocknek Ltd., Rexdale (Ontario)

M. Mark Drake - président, Association des exportateurs canadiens, Ottawa (Ontario)

M^{me} Patricia Glenn - présidente, Intecura Consulting Inc., Calgary (Alberta)

M. Garth Jenkins - président, Abegweit Seafoods Inc., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

M. Jean-Marc Leblond - vice-président des ventes, LAB Chrysotile Inc., Thetford-Mines (Québec)

M. David Robbie - vice-président, Financement des opérations commerciales, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Toronto (Ontario)

M. Brian Schumacher - sous-ministre adjoint, Direction de la promotion du commerce international, et délégué commercial en chef, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa (Ontario)

Les lauréats sont autorisés à faire figurer le symbole du Prix sur leur papier à en-tête et dans leur publicité pendant trois ans. Une campagne nationale et locale de publicité et de promotion entoure la remise des prix.

Les anciens lauréats signalent que la publicité conférée par le prix s'est avérée un important outil de commercialisation, les a fait mieux connaître au pays, leur a attiré de nouveaux clients étrangers et a été un véritable stimulant pour le personnel. Le symbole du Prix d'excellence, associé au nom de la firme, souligne les réalisations exceptionnelles du lauréat en matière d'exportation tout en rappelant aux Canadiens l'importance du commerce international, surtout les exportations, pour la prospérité économique du pays.

Les lauréats sont invités à participer à des activités de promotion qui soulignent à l'échelle nationale le succès de leurs efforts d'exportation et encouragent les autres entreprises à tenter de les surpasser. Le programme a attiré plus de 2 000 inscriptions depuis sa création en 1983, et 148 exportateurs ont vu leur succès couronné par le Prix d'excellence.

Liste des lauréats de 1993 (par ordre alphabétique)

Hall & Stavert Ltd., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
 Husky Injection Molding Systems Ltd., Bolton (Ontario)
 I.P. Constructors Ltd., Calgary (Alberta)
 Jouets Ritvik Inc., Dorval (Québec)
 Machinerie industrielle PROCECO Ltée, Montréal (Québec)
 Newbridge Networks Corporation, Kanata (Ontario)
 Rescan Consultants Inc., Vancouver (Colombie-Britannique)
 Sandylion Sticker Designs, Markham (Ontario)
 Société de produits hygiéniques Merfin, Delta (Colombie-Britannique)
 The Training Group Inc. (TTG), Edmonton (Alberta)

Quelques chiffres

Un sondage a révélé que, depuis la création du Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne il y a 11 ans, soit de 1983 à 1993,

- 25 p. 100 des lauréats sont de petites entreprises (moins de 100 employés);
- 37 p. 100, de grosses sociétés (1 000 employés ou plus); et
- 38 p. 100, des entreprises de taille moyenne.

En termes de chiffre d'affaires global :

- 43 p. 100 avaient un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars et plus;
- 7 p. 100 avaient un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de dollars; et
- 50 p. 100 avaient un chiffre d'affaires entre 5 et 50 millions de dollars.